UNSA CD 28
Permanence les mercredis
02.37.23.60.91.
unsa@eurelien.fr

CHARTRES, le 22 décembre 2023

Nous soussigné.e.s, agent.e.s du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, en cohérence et en appui à la demande intersyndicale, sollicitons la mise en place de la prime pouvoir d'achat dans la collectivité.

Prénoms noms	Signature

SIGNEZ, FAITES SIGNEZ ET RETOURNEZ A VOTRE ORGANISATION SYNDICALE